



Protocole d'accueil des élèves

lors de coupures électriques de délestage

Quand / Comment ?

Affectant des **portions de département**, les lundis, mardis, mercredis, jeudis ou vendredis, **1 fois par jour** et d'une **durée maximum de 2h** consécutives. Les plages horaires concernées sont :

- Le matin entre 8h00 et 13h00
- Le soir entre 18h00 et 20h00

Information des familles :

Le chef d'établissement sera prévenu par les services du rectorat la veille de la coupure, entre 17h30 et 18h30. L'information sera diffusée **ensuite** aux familles sur les comptes **PRONOTE** « élèves » et « responsables » ainsi que sur le site du collège. Il sera donc utile **chaque soir vers 20h00** de consulter votre compte ou le site et de diffuser le plus largement possible l'information aux autres élèves et responsables de votre connaissance.

Le suivi des applications **EcoWatt** et **Eco2mix** peut également être utile pour connaître la tendance quant à de possibles coupures électriques ; ces informations seront aussi diffusées à la télévision ou à la radio (bulletin météo et chaînes d'information)

Accueil des élèves dans l'établissement :

Pour des raisons de sécurité, lors des coupures électriques pour délestage **les établissements scolaires seront fermés.**

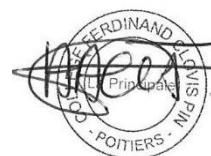
Si la coupure intervient entre 8h et 13h, le collège FCP sera fermé le matin. Le service de demi-pension ne sera pas proposé. Les élèves seront accueillis **à partir de 13h30** en fonction de leurs emplois du temps ordinaires.

Si la coupure intervient entre 18h et 20h, le collège fermera dès 17h : les cours au-delà de 17h seront annulés, les éventuels rendez-vous ou réunions seront reportés.

Fonctionnement de l'établissement :

Les jours concernés par les coupures seule une équipe réduite de personnels sera présente sur place en matinée pour garantir le redémarrage des installations. Il ne sera alors pas possible de contacter l'établissement.

Ingrid Hacot



Principale